



La lutte contre le changement climatique aux TNO

Rapport de synthèse en
langage clair

2019-2020

Government of Northwest Territories Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

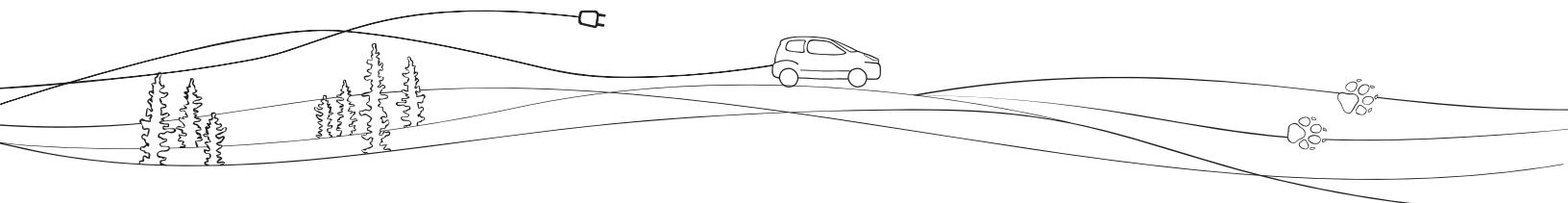


Table des matières

POURQUOI DEVONS-NOUS AGIR?	4
Responsabilité publique	5
Faits marquants de 2019-2020.....	6
La lutte contre le changement climatique aux TNO.....	7
TRAVAILLER ENSEMBLE — APPROCHE INTÉGRÉE	10
Rapports annuels sur le Plan d'action sur le changement climatique des TNO, les initiatives énergétiques des TNO et la taxe sur le carbone des TNO	11
ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS — COMMENT SOMMES-NOUS?	13
Transition vers une économie à faibles émissions de carbone (Objectif 1).....	13
Faits saillants des progrès en 2019-2020.....	14
Mieux comprendre les effets du changement climatique aux TNO (Objectif 2).....	16
Domaines d'action: Planification, gestion et utilisation de l'information	16
Faits saillants des progrès en 2019-2020.....	17
Domaines d'action: Recherche et surveillance pour améliorer les connaissances.....	18
Faits saillants des progrès en 2019-2020.....	19
Accroître l'autonomie et l'adaptation au changement climatique (objectif 3).....	22
Domaines d'action: Soutenir la viabilité des écosystèmes.....	23
Faits saillants des progrès en 2019-2020.....	23
Domaines d'action: Gérer l'environnement naturel et la pression qu'il subit.....	24
Faits saillants des progrès en 2019-2020.....	24
Domaines d'action: Protéger et soutenir les personnes.....	24
Faits saillants des progrès en 2019-2020.....	25
Domaines d'action: Concevoir, construire et entretenir des infrastructures résistantes	25
Faits saillants des progrès en 2019-2020	25

THÈMES TRANSVERSAUX : LEADERSHIP, COMMUNICATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS AINSI QUE CONSÉQUENCES ET POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES	26
Thèmes transversaux: Chefs.....	26
Faits saillants des progrès en 2019-2020.....	26
Thèmes transversaux: Communication et sensibilisation	27
Faits saillants des progrès en 2019-2020	27
Thèmes transversaux: Développement des capacités	28
Faits saillants des progrès en 2019-2020	28
Thèmes transversaux: Répercussions et possibilités économiques	29
Faits saillants des progrès en 2019-2020	29
ÉVALUATION DE NOS PROGRÈS	30
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	31
Amélioration des connaissances.....	31
S'adapter au changement climatique	31
INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	32
REMÉDIER AUX DIFFICULTÉS	33
Action coordonnée	33
Coûts élevés dans le Nord	33
Énergies nouvelles et abordables	33
Limites d'une petite administration.....	34
PANDÉMIE DE COVID-19	34
QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR?	35
Conseil sur le changement climatique des TNO.....	35
Prochaines étapes	35



Le changement climatique est l'un des enjeux les plus sérieux de notre époque et a des répercussions sur tous les Ténois

Pourquoi devons-nous agir?

Le changement climatique représente l'un des problèmes les plus importants de notre époque. Il touche les Territoires du Nord-Ouest (TNO) à de nombreux égards, notamment :

- l'environnement naturel (terre, eau, espèces sauvages);
- la santé et la sécurité des gens (risques d'incendie, fragilité des glaces, qualité de l'eau et de l'air);
- notre culture (l'expression vivante des valeurs des Ténois et de ce que nous sommes);
- notre patrimoine (sites archéologiques, artefacts historiques, lieux sacrés);
- nos infrastructures (routes, bâtiments, réseaux électriques);
- notre économie (entreprises, emplois, possibilités d'investissement).

Les gouvernements, l'industrie, les organisations non gouvernementales et les Ténois en général cherchent tous des moyens de s'adapter aux possibilités et aux risques que présente le changement climatique.

RESPONSABILITÉ PUBLIQUE

Afin de tenir les gens informés des moyens que nous prenons pour nous adapter au changement climatique, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) s'est engagé à publier un rapport annuel sur la mise en œuvre du **Plan d'action pour 2019 à 2023 du Cadre stratégique sur le changement climatique 2030**.

Le rapport annuel couvre la première année du Plan d'action, soit du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020. Le rapport annuel décrit les progrès réalisés au chapitre des mesures et des domaines d'action au cours de la première année ainsi que les prochaines étapes prévues pour les années à venir.

Au moment de la rédaction du rapport de la première année, des activités avaient été réalisées et des étapes importantes franchies, comme l'annonce d'octobre 2020 selon laquelle le GTNO a assuré un financement supplémentaire pour l'effectif, les opérations et la gestion afin de soutenir les domaines d'action de la deuxième partie. Ce jalon et d'autres étapes importantes feront l'objet d'une mise à jour au cours de la deuxième année (du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021).

Le Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 (CSCC) des TNO et le Plan d'action sont mis en œuvre en parallèle

avec la Stratégie énergétique 2030 et la taxe sur le carbone des TNO. Ces stratégies étroitement liées faciliteront la transition des TNO vers une économie à faibles émissions de carbone et contribueront de manière significative à la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des TNO. Les mises à jour concernant les activités menées dans le cadre de la Stratégie énergétique et celles liées à la taxe sur le carbone des TNO sont présentées dans le Rapport 2019-2020 sur les initiatives énergétiques des TNO et le Rapport 2019-2020 sur la taxe sur le carbone des TNO.

Le présent rapport en langage clair intègre les rapports sur le changement climatique de toutes les activités du GTNO, y compris le rapport annuel sur le Plan d'action sur le changement climatique des TNO ainsi que le rapport sur les initiatives énergétiques et le rapport annuel sur la taxe sur le carbone des TNO.



FAITS MARQUANTS DE 2019-2020

Le Plan d'action pour 2019 à 2023 du Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 a été lancé en avril 2019. Au cours de la dernière année, nous nous sommes grandement rapprochés des objectifs inscrits dans le Cadre.

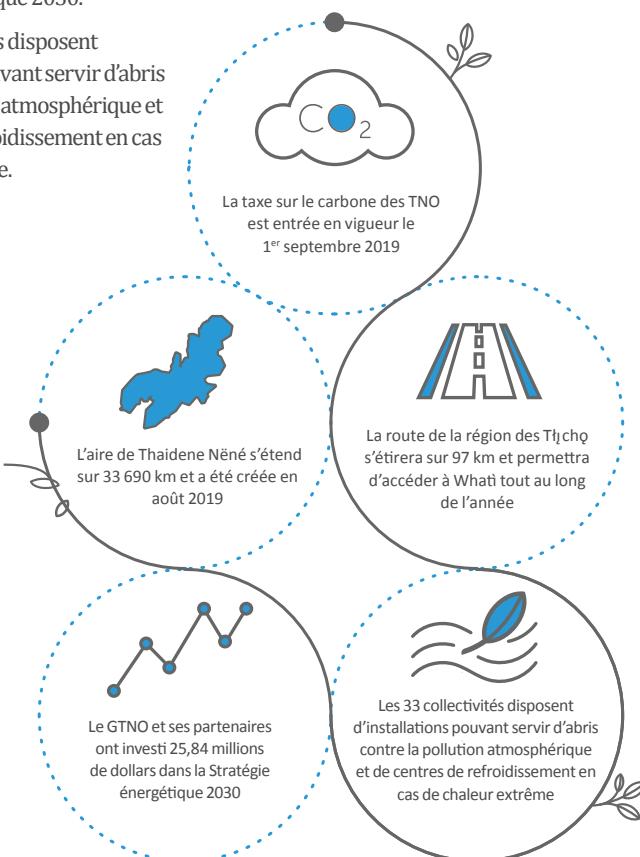
- Le GTNO s'est engagé à lutter contre le changement climatique dans le cadre du Mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (2019 à 2023). En outre, le GTNO a accordé la priorité à la réduction du coût de l'électricité et à l'augmentation de l'utilisation des énergies de remplacement et renouvelables.
- Le GTNO a commencé à travailler avec des partenaires pour créer un Conseil sur le changement climatique des TNO et pour intégrer la question du changement climatique à ses processus décisionnels.
- En septembre 2019, le GTNO a mis en place une tarification du carbone, respectant ainsi l'engagement national de mettre un prix sur le carbone.
- La *Loi sur les aires protégées* est entrée en vigueur en 2019, et deux aires protégées territoriales (Thaidene Néné et Ts'udé Niliné Tuyeta) ont été officiellement établies en vertu de cette loi. Faisant partie d'un réseau de conservation, ces aires protégées garantiront l'intégrité du paysage afin que la faune puisse migrer et s'adapter au changement.
- La route de la région des Tłı̨chǫ, mise en chantier en septembre 2019, contribuera à adapter le réseau routier des TNO au changement climatique. Cette route permettra d'accéder à Whati toute l'année et prolongera la saison des routes d'hiver menant à Gamètì et à Wekweèti.
- Le GTNO a soutenu des projets qui ont permis de réduire les émissions de GES de six kilotonnes (kt) d'éq. CO₂ (équivalent dioxyde de carbone) cette année. Ces projets ont été réalisés grâce au Fonds de modernisation des

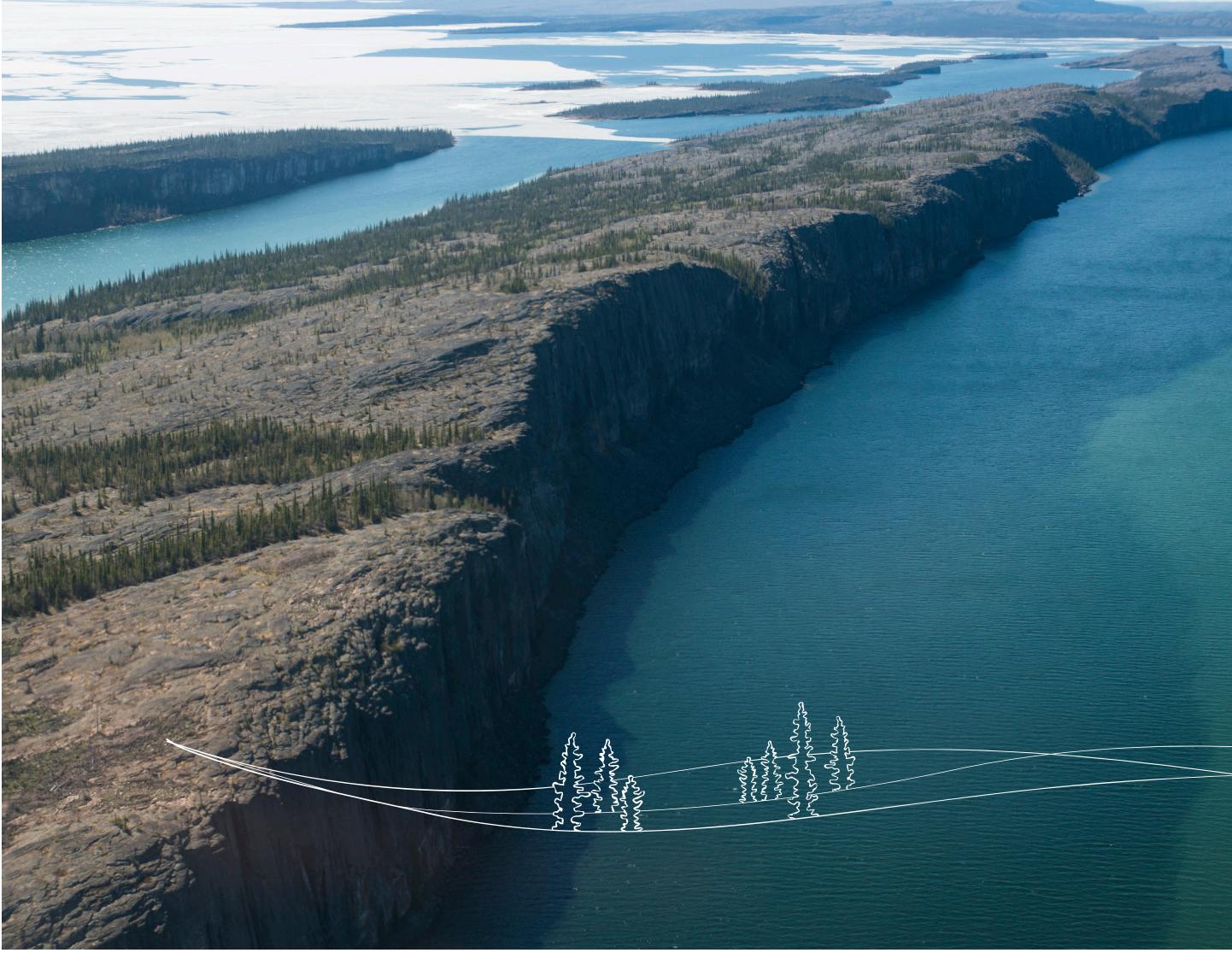
immobilisations, aux programmes de l'Arctic Energy Alliance et au Programme de subventions publiques pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- La taxe sur le carbone des TNO est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2019.
- L'aire de Thaidene Néné s'étend sur 33 690 km et a été créée en août 2019.
- La route de la région des Tłı̨chǫ s'étirera sur 97 km et permettra d'accéder à Whati tout au long de l'année.
- Le GTNO et ses partenaires ont investi 25,84 millions de dollars dans la Stratégie énergétique 2030.
- Les 33 collectivités disposent d'installations pouvant servir d'abris contre la pollution atmosphérique et de centres de refroidissement en cas de chaleur extrême.

Eq. CO₂

L'équivalent dioxyde de carbone est une mesure utilisée pour comparer les émissions de divers GES en fonction de leur potentiel de réchauffement climatique.





Vue aérienne de l'aire protégée territoriale de Thaidene Nënë

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AUX TNO

La lutte contre le changement climatique est une priorité pour le GTNO et s'inscrit dans le **Mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (2019 à 2013)**.

Le GTNO s'efforce de renforcer son leadership et ses capacités dans la lutte contre le changement climatique et de tenir compte des répercussions du changement climatique dans toutes ses décisions.

Le plan à long terme du GTNO pour faire face au changement climatique est décrit dans son **CSCC**. Le CSCC, publié en mai 2018, ouvre la voie à une économie forte et en santé et moins dépendante des combustibles fossiles d'ici 2030. Le CSCC appelle à développer les connaissances, les outils et les mesures nécessaires pour accroître l'autonomie des

TNO et s'adapter à l'évolution du climat nordique. Le Plan d'action est composé de mesures qui nous aideront à atteindre les objectifs fixés dans le CSCC pour les cinq prochaines années (2019 à 2023).

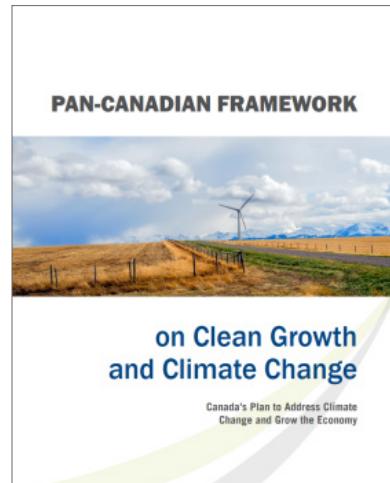
Dans le cadre du Plan d'action sur le changement climatique, le GTNO se concentre sur trois objectifs et sur deux thèmes transversaux (voir figure 1). Les objectifs sont les suivants :

1. effectuer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
2. améliorer les connaissances sur les répercussions du changement climatique
3. accroître l'autonomie et s'adapter au changement climatique.

Deux thèmes sont transversaux, à savoir 'celui du leadership, de la communication et du renforcement des capacités et' celui des répercussions et des possibilités économiques. Ces deux thèmes transversaux sont assortis de mesures qui s'appliquent aux trois objectifs. Le Plan d'action dresse aussi une liste de mesures précise pour atteindre les objectifs du CSCC.

Les mesures énoncées dans le Plan d'action sont divisées en deux parties. Toutes les mesures de la Partie 1 disposent des fonds requis et seront appliquées entre 2019 et 2023. Les domaines d'action de la Partie 2 ne disposent pas encore de tout le financement nécessaire. Bien que certains travaux aient commencé dans des domaines d'action de la Partie 2, ils ne disposent pas de toutes les ressources humaines ou financières nécessaires. Pour progresser dans ces domaines, il faut donc se tourner vers d'autres partenaires, comme le gouvernement fédéral, les universités, les organisations non gouvernementales et l'industrie.

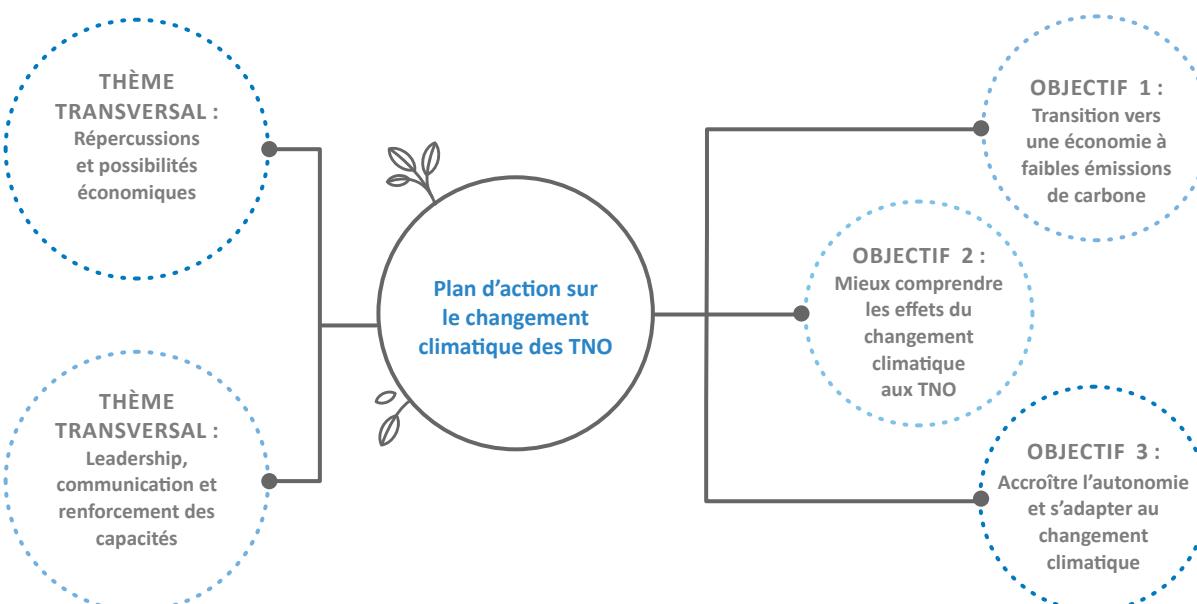
La Stratégie énergétique 2030 définit l'approche à long terme du GTNO pour garantir un approvisionnement énergétique plus sûr, plus abordable, plus durable et, donc, plus fiable et pour réduire les émissions de GES. La Stratégie énergétique est directement liée au CSCC et soutient son premier objectif qui est de réduire les émissions de GES. La taxe sur le carbone des TNO soutient également les objectifs du CSCC et décrit l'approche adoptée par les TNO pour la tarification du carbone comme découlant de l'engagement à appliquer le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.





Un chercheur et un observateur de la faune repèrent une bouée de recherche au large de l'île Pelly

FIGURE 1. APERÇU DES OBJECTIFS ET DES THÈMES TRANSVERSAUX DU PLAN D'ACTION 2019-2023 RELATIF AU CADRE STRATÉGIQUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DES TNO 2030





Les résidents de Tuktoyaktuk participent à la Journée des sciences, en août 2019

Travailler ensemble — Approche intégrée

Bien que le GTNO reconnaise son rôle de chef de file, la responsabilité d'agir contre le changement climatique est partagée par tous nos partenaires, y compris les Ténois.

Le GTNO doit impérativement collaborer avec tous les Ténois pour que notre mode de vie étroitement lié à la terre puisse se perpétuer dans un climat en mutation. La sagesse collective de nos partenaires, y compris le savoir traditionnel, local et scientifique, nous aidera à orienter notre réaction au changement climatique.

Au sein du GTNO, le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN) est le ministère responsable de la lutte contre le changement climatique. Le MERN est chargé de la supervision de la mise en œuvre du CSCC et du Plan d'action. Il rassemble les rapports d'étape annuels pour toutes les mesures prises par le GTNO et les partenaires qui figurent dans le Plan d'action. On dénombre en tout 104 mesures dans la Partie 1. De ces 104 mesures, 96 sont en cours, 3 sont achevées et 5 ne sont pas encore mises en œuvre.

PLAN D'ACTION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DES TNO, STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DES TNO ET RAPPORT ANNUEL SUR LA TAXE SUR LE CARBONE DES TNO

Le CSCC et le Plan d'action sont mis en œuvre en même temps que la Stratégie énergétique et la taxe sur le carbone des TNO et font l'objet d'un compte rendu intégré au Rapport de synthèse en langage clair (voir figure 2). Le ministère de l'Infrastructure s'occupe de la mise en œuvre de la Stratégie énergétique, tandis que le ministère des Finances met en œuvre la taxe sur le carbone des TNO. Le MERN ainsi que les ministères de l'Infrastructure et des Finances collaborent avec les autres ministères du GTNO et

les partenaires extérieurs pour que toutes les mesures prévues dans ces stratégies et ces plans interreliés constituent une approche holistique et permettent d'accroître l'autonomie et de s'adapter au changement climatique. En outre, la collaboration permettra d'améliorer notre connaissance des effets qu'a le changement climatique aux TNO. Cette connaissance nous motivera à diminuer le recours aux sources d'énergie à base de carbone pour passer à une économie à faibles émissions de carbone.

FIGURE 2. VENTILATION DES RAPPORTS SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DU GOUVERNEMENT DES TNO POUR 2019-2020



NOS PARTENAIRES

PARTENAIRES DES TNO :

- Gouvernements et organisations autochtones (GOA)
- Administrations communautaires
- Association des collectivités des Territoires du Nord-Ouest
- Conseils de cogestion
- Représentants de l'industrie
- Organisations non gouvernementales
- Le public

MINISTÈRES FÉDÉRAUX :

- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Pêches et Océans Canada
- Services aux Autochtones Canada
- Ressources naturelles Canada
- Parcs Canada

LES AUTRES MINISTÈRES DU GTNO :

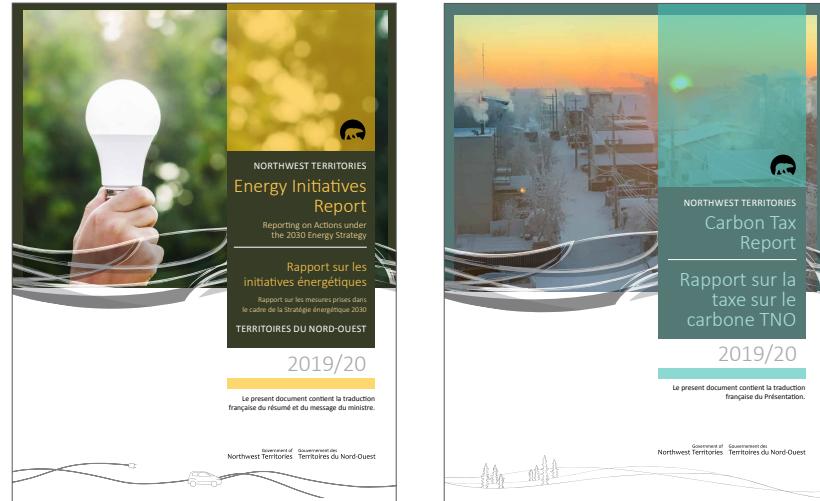
- Éducation, Culture et Formation
- Exécutif et Affaires autochtones
- Finances
- Santé et Services sociaux
- Industrie, Tourisme et Investissement
- Infrastructure
- Affaires municipales et communautaires
- Administration des terres



Érosion des côtes de la mer de Beaufort

La Stratégie énergétique 2030 du GTNO fait la promotion de l'efficacité énergétique et de l'utilisation de sources d'énergie renouvelables pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles importés.

La taxe sur le carbone des TNO établit un prix que les utilisateurs d'énergie doivent payer pour chaque tonne de GES qu'ils émettent. Cette mesure a pour but d'inciter les gens à utiliser des sources d'énergie de remplacement ou à faible teneur en carbone.



Le Rapport annuel sur le Plan d'action sur le changement climatique comprend des mises à jour sur les activités connexes de la Stratégie énergétique et la taxe sur le carbone des TNO. Ces mises à jour se trouvent dans la section consacrée à l'objectif 1 : Transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Veuillez consulter le Rapport sur les initiatives énergétiques des TNO et le Rapport sur la taxe carbone des TNO pour en savoir plus sur ces initiatives en particulier.



Panneaux solaires sur un immeuble à Paulatuk

Comment atteignons-nous nos objectifs?

Par économie à faibles émissions de carbone, on entend une économie qui utilise moins de sources d'énergie à base de carbone, comme les combustibles fossiles tels que le pétrole, pour la production d'électricité et le chauffage. L'utilisation de sources d'énergie à base de carbone libère des GES dans l'air. Or, ces GES, comme le dioxyde de carbone (CO_2), sont la principale cause du changement climatique. Ainsi, l'un des moyens que l'on peut prendre pour lutter contre le changement climatique consiste à passer à une économie à faibles émissions de carbone.

TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE (OBJECTIF 1)

Comme c'est le cas pour le reste du Canada, l'objectif des TNO est de réduire de 30 % ses émissions de GES par rapport à celles de 2005 d'ici 2030. La mise en œuvre de la Stratégie énergétique et la taxe sur le carbone des TNO sont les deux principaux moyens proposés par le GTNO pour y arriver.

Parmi les autres domaines d'action retenus figurent l'amélioration du suivi et de la déclaration des émissions de GES et la prise en considération des effets du changement climatique au moment de l'examen des projets d'exploitation des ressources ou d'autres grands projets.

FAITS SAILLANTS DES PROGRÈS EN 2019-2020

- La taxe sur le carbone des TNO est entrée en vigueur le 1er septembre 2019.
- Le GTNO et ses partenaires ont investi 25,84 millions de dollars pour la mise en œuvre de la Stratégie énergétique. De ce montant, 12,44 millions de dollars ont été consacrés à la rénovation des installations hydroélectriques et des génératrices diesel ainsi qu'à la planification et au développement de nouveaux projets énergétiques. La remise à neuf de l'équipement hydroélectrique rend cette source d'énergie plus fiable et élimine le besoin de recourir aux génératrices diesel, et les nouvelles génératrices diesel plus efficaces permettent de réduire les émissions de GES et d'intégrer des énergies

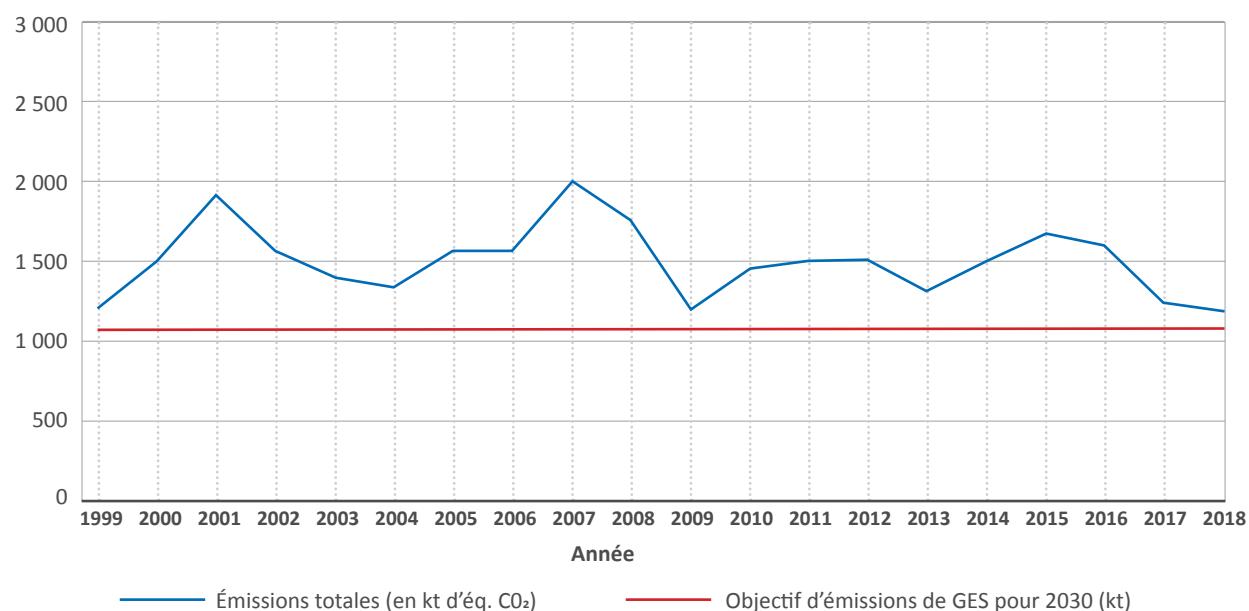
renouvelables. Les programmes suivants ont permis de financer des projets qui ont contribué à réduire nos émissions de près de 6 kilotonnes (kt) en éq. CO₂ :

- Fonds de modernisation des immobilisations (3,8 kt)
 - Programmes de l'Arctic Energy Alliance (1,4 kt)
 - Programme de subventions publiques pour la réduction des émissions de GES (0,5 kt)
- Le MERN a travaillé avec le ministère de l'Environnement et des Changements climatiques du Canada et d'autres ministères du GTNO pour améliorer le suivi des émissions de GES.
 - L'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie a

publié un document intitulé **Évolution de l'évaluation des répercussions environnementales dans la vallée du Mackenzie et au-delà**. Le document examine le rôle joué par l'Office dans le rehaussement de la considération accordée au changement climatique dans les évaluations d'impact environnemental.

La ligne bleue de la figure 3 indique la quantité de GES rejetée aux TNO de 1999 à 2018. La ligne rouge indique notre objectif d'émissions de GES pour 2030 (1 094 kt éq. CO₂). Le graphique indique que les émissions de GES ont évolué au fil du temps, mais qu'elles sont en baisse depuis 2015. En 2018, les émissions annuelles totales aux TNO se sont établies à 1 260 kt éq. CO₂.

FIGURE 3. ÉMISSIONS HISTORIQUES DE GES AUX TNO DE 1999 À 2018



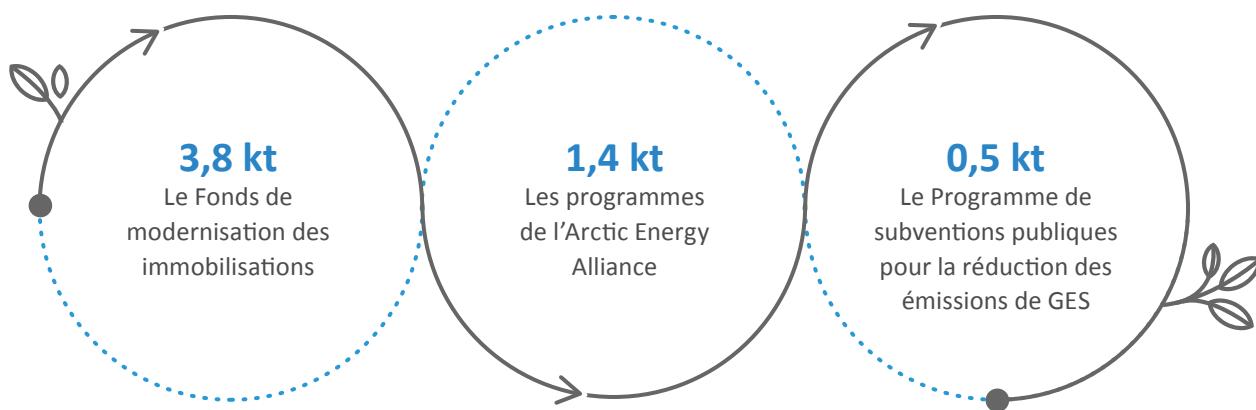
Avec l'instauration de la taxe sur le carbone des TNO et aux travaux menés dans le cadre de la Stratégie énergétique, les TNO sont dans l'ensemble en position d'atteindre leur objectif de réduction des émissions de GES de 1 094 kt d'éq CO₂ pour 2030.

MINISTÈRE DE L'INFRASTRUCTURE



Chaudière à granulés de bois à l'école Chief Jimmy Bruneau, Behchokò TNO

FINANCEMENT DES PROJETS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS :



Quelle quantité d'éq. CO₂ représente un trajet de six kilomètres? Voici quelques exemples :

- Un aller-retour entre Yellowknife et Edmonton équivaut à un peu plus d'une tonne d'éq. CO₂.
- Six kilotonnes correspondent à 5 835 allers-retours entre Yellowknife et Edmonton ou à 1 903 réservoirs de mazout résidentiels pleins.
- Un tiers de réservoir de mazout résidentiel équivaut à 1 tonne d'éq. CO₂.



Un conservateur de Fort Good Hope retourne à l'hélicoptère après avoir installé un appareil photo sur un sentier de l'aire protégée de Ts'udé Niljné Tuyeta dans le cadre d'un programme de surveillance de la biodiversité codirigé par le GTNO

MIEUX COMPRENDRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AUX TNO (OBJECTIF 2)

Les mesures associées à cet objectif consistent à fournir aux gens les connaissances nécessaires pour décider des moyens de lutte au changement climatique. Pour ce faire, il faut compiler les informations provenant d'études nouvelles ou anciennes et effectuer des recherches supplémentaires pour combler les lacunes ainsi décelées. Sur les 54 mesures liées à l'objectif 2, 51 ont été lancées en 2019-2020. L'objectif 2 implique deux domaines d'action, décrits plus en détail dans les sections suivantes du présent rapport.

DOMAINE D'ACTION : PLANIFICATION, GESTION ET UTILISATION DE L'INFORMATION

Le présent domaine d'action est fondé sur le fait qu'en plus de la recherche sur le changement climatique, nous avons besoin de moyens fiables pour stocker, partager, évaluer et utiliser les données recueillies. Nous devons également promouvoir différentes méthodes de recherche et de surveillance, y compris documenter le savoir local, traditionnel et scientifique. L'approche et les priorités de recherche établies par le GTNO sont présentées dans le Programme du savoir : Recherche dans le Nord pour les priorités du Nord.



Un aîné regarde une affiche pendant la Journée des sciences à Tuktoyaktuk

JOURNÉE SCIENTIFIQUE DE TUKTOYAKTUK AOÛT 2019

La Journée scientifique de Tuktoyaktuk a permis à des chercheurs, à des bailleurs de fonds et à des membres de la communauté intéressés de se réunir pendant une journée. Plus de 350 personnes ont participé à cet événement qui nous a permis de prendre connaissance des besoins et des priorités de recherche directement auprès des gens de la communauté et d'évaluer les possibilités de partenariat avec les chercheurs et les bailleurs de fonds intéressés.

FAITS SAILLANTS SUR LES PROGRÈS EN 2019-2020

- Le MERN a publié le **Plan d'action pour le Programme du savoir de 2019 à 2024** afin de renforcer la recherche et la surveillance actuelles et futures aux TNO.
- Des ateliers et des réunions communautaires ont été organisés afin que l'on puisse partager des connaissances sur le changement climatique et promouvoir la collaboration pour la recherche et la surveillance, notamment :
 - la Journée scientifique de Tuktoyaktuk (août 2019);
 - un atelier à Tulit'a sur l'eau et le poisson, le caribou et la chasse ainsi que les changements qui touchent la terre et les gens (décembre 2019);
 - le Rassemblement du réseau de conservation à Yellowknife (février 2020);
 - la réunion annuelle des responsables de la Stratégie sur la gestion des eaux, dont le thème était « Les eaux du Nord dans un climat en évolution » (octobre 2019);
 - plusieurs réunions entre les responsables du GTNO

et ceux de l'Office des ressources renouvelables du Wek'èezhìi pour établir le Conseil des TNO sur les espèces envahissantes, les parasites et les agents pathogènes.

- Le MERN travaille sur un inventaire des données environnementales des TNO, particulièrement pour faciliter l'accès aux données sur le climat et le changement climatique.
- Afin de permettre au public d'accéder plus facilement à l'information, on a créé le poste de spécialiste en information sur le changement climatique en octobre 2019. Le titulaire de ce poste contribuera à la gestion de l'information sur le changement climatique, entre autres par la création d'un portail spécialisé.



Énorme effondrement causé par le dégel du pergélisol au sud-ouest d'Aklavik dans les monts Richardson

DOMAINE D'ACTION : RECHERCHE ET SURVEILLANCE POUR AMÉLIORER LES CONNAISSANCES

Même si des activités de recherche et de surveillance liées au climat sont en cours aux TNO, nous avons encore de nombreuses lacunes dans notre compréhension des conséquences du changement climatique. Le présent domaine d'action vise à combler ces lacunes par des études sur l'environnement naturel, la santé des personnes, la sécurité et notre mode de vie. Au cours de sa première année d'existence, le Plan d'action a été axé sur la collecte de données et d'informations de base. Dans les années à venir, ces informations seront utilisées pour prévoir le changement et mettre au point des outils qui nous permettront de nous y adapter (voir l'objectif 3 : Accroître l'autonomie et s'adapter au changement climatique).

Les efforts de recherche et de surveillance consentis par le GTNO et ses partenaires au sujet des effets du changement climatique visent à combler les lacunes qui existent au chapitre des connaissances en ce qui concerne :

DU CÔTÉ DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL, CES LACUNES COMPRENNENT :

- le climat et les conditions météorologiques;
- le pergélisol;
- l'eau et les milieux humides;
- les plantes, dont les peuplements forestiers;
- les espèces sauvages, dont les poissons et les mammifères marins.

DU CÔTÉ DE LA SANTÉ DES PERSONNES, LA SÉCURITÉ ET LES MODES DE VIE, CES LACUNES COMPRENNENT :

- la santé et le bien-être des personnes;
- la sécurité publique;
- la culture et le patrimoine;
- les infrastructures publiques et communautaires.



Le personnel du MERN prend un échantillon d'eau depuis un hydravion

FAITS SAILLANTS SUR LES PROGRÈS EN 2019-2020

- Le manque de connaissances sur les effets du changement Climatique est en train d'être comblé.
- La création ou l'amélioration de partenariats qui améliorent notre connaissance du changement climatique est en cours :
 - un accord a été signé avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour partager des données météorologiques et climatiques et pour créer un conseil canadien de la surveillance météorologique et climatique;
 - le GTNO ainsi que les gouvernements du Yukon et du Nunavut se sont engagés avec ECCC à mettre en place un centre de services climatiques dans le Nord;
- ECCC a publié l'Atlas climatique du Canada et donneesclimatiques.ca qui permettent aux résidents, aux chercheurs, aux entreprises et aux dirigeants communautaires et politiques d'avoir accès à des ressources interactives en ligne sur les données climatiques;
- la Commission géologique des Territoires du Nord-Ouest travaille en partenariat avec la Commission inuvialuite d'administration des terres pour renforcer les capacités locales de collecte de données sur le pergélisol et d'observation sur le terrain en formant des moniteurs environnementaux.



Membres du personnel du MERN s'occupant de la station météorologique située au km 8,5 de la route Dempster

- Les données et les informations sur le climat sont plus accessibles que jamais :
 - La Commission géologique des Territoires du Nord-Ouest a recueilli et diffusé en ligne des ensembles de données sur la surveillance du pergélisol sur la page Rapport public. Le pergélisol est en train de dégeler en raison du changement climatique.
 - Le MERN a travaillé avec les partenaires autochtones et communautaires du domaine de l'eau pour soutenir les programmes de surveillance et de recherche aquatiques communautaires ainsi que les programmes aquatiques transfrontaliers (voir www.mackenziedatastream.ca). La qualité de l'eau et son abondance devraient varier sous l'effet du changement climatique, alors que certaines régions recevront plus de pluie ou de neige et d'autres moins.
 - Au moyen de données et d'informations exhaustives provenant des meilleures sources, le Rapport sur l'état du réseau de conservation des TNO recense les données liées aux indicateurs utilisés et propose un point de comparaison pour mesurer l'évolution de l'état du réseau. Le rapport et le bulletin d'information sur l'état de santé des forêts des TNO de 2019 ont donné un aperçu de l'état de santé des forêts des TNO en 2019. Le suivi des variations annuelles nous permet de mieux comprendre l'effet du changement climatique sur les forêts des TNO.
 - En juillet 2019, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis son premier avis de santé publique concernant l'exposition à la chaleur extrême qui a touché sept collectivités (Kakisa, Enterprise, Fort Smith, Hay River, Jean-Marie River, Fort Simpson et Fort Providence), avis qui a été maintenu pendant 13 jours. Comme la planète continue de se réchauffer en raison du changement climatique, l'exposition à la chaleur devrait augmenter.
 - Deux avis de santé publique concernant l'exposition à la fumée des feux de forêt touchant 10 communautés ont été publiés en 2019. Les incendies et l'exposition à la fumée pourraient devenir plus fréquents à cause du changement climatique.
 - En août 2019, le ministère des Affaires municipales et communautaires a publié Cap sur l'avenir : Réponse stratégique au défi du financement des administrations communautaires. Ce document traite notamment de la prise en considération du changement climatique et de l'efficacité énergétique dans les décisions des gouvernements communautaires.
- Nous sommes en train d'élaborer et de renforcer les mesures d'adaptation aux effets connus du changement climatique.
 - Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a reçu une aide financière externe pour mener des recherches visant à préserver les artefacts culturels des effets du changement climatique.
 - Le ministère de l'Infrastructure a amélioré son processus d'examen et d'inspection des bâtiments publics et des routes qui, sous l'effet du changement climatique, peuvent bouger ou se déplacer.

INFORMATION SUR LES AVERTISSEMENTS DE CHALEUR POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Quand un avertissement de chaleur est-il émis?

En raison du réchauffement de la planète, l'exposition à la chaleur sera de plus en plus problématique, même aux TNO. Pour protéger la santé des Ténois, les avertissements de chaleur seront émis de 18 à 24 heures à l'avance lorsqu'on prévoit que les températures maximales diurnes atteindront au moins 29 °C et que les températures minimales nocturnes descendront tout au plus à 14 °C pendant deux jours consécutifs ou plus.

Qui la chaleur extrême affecte-t-elle?

La chaleur extrême présente un risque pour la santé de tous, mais tout particulièrement pour les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques, celles qui prennent certains médicaments et celles qui passent beaucoup de temps à l'extérieur. La chaleur extrême nuit à la régulation de la température centrale du corps, ce qui peut entraîner des problèmes de santé.

Certains problèmes peuvent être mortels, comme les coups de chaleur. Les symptômes suivants peuvent se manifester : étourdissements et évanouissement; nausées et vomissements; maux de tête; respiration et rythme cardiaque rapides; soif extrême; diminution de la miction et urine anormalement foncée.

Où peut-on trouver de plus amples renseignements?

Pour en savoir plus sur la chaleur extrême, cliquez sur le lien suivant : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-soleil.html>.

Pour consulter les conditions et les prévisions météorologiques de votre collectivité, visitez le https://meteo.gc.ca/forecast/canada/index_f.html?id=NT

ANGELA GZOWSKI



Aux TNO, le changement climatique se traduit par le réchauffement et plus de jours de chaleur extrême. Ces nouvelles conditions peuvent engendrer des problèmes de santé dans la population et augmenter les risques de feux de forêt



Section de la route des Tłı̨chǫ presque terminée

ACCROÎTRE L'AUTONOMIE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (OBJECTIF 3)

Accroître l'autonomie, c'est être prêt à répondre aux risques actuels et éventuels créés par le changement climatique. Les mesures prises pour atteindre cet objectif impliquent qu'on mette à profit les connaissances acquises en réalisant l'objectif 2 et qu'on crée des outils et un savoir-faire pratiques et efficaces pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter. Au total, 26 des 28 mesures prévues pour atteindre l'objectif 3 sont en cours. Cet objectif est associé à quatre domaines d'action.

DOMAINE D'ACTION : SOUTENIR LA VIABILITÉ DES ÉCOSYSTÈMES

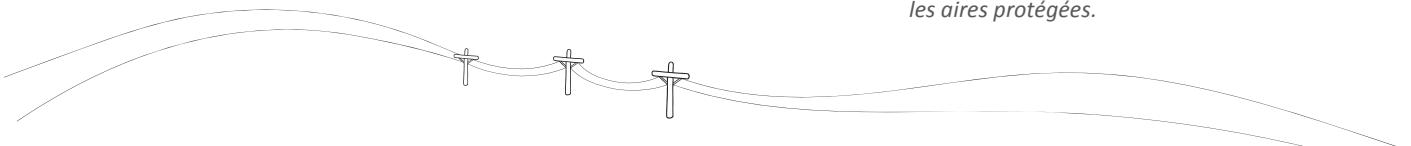
Un écosystème est l'environnement naturel d'une zone spécifique qui inclut les plantes, le sol, l'eau, les phénomènes naturels comme les feux de forêt et tous les animaux qui dépendent de cette zone. Soutenir la viabilité des écosystèmes consiste à trouver des moyens d'aider ceux-ci à survivre et à évoluer dans un climat en mutation. Pour ce faire, on peut notamment reconnaître et protéger les zones vulnérables par le biais de mesures d'aménagement du territoire et de la création d'aires protégées.

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2019-2020 — FAITS SAILLANTS

- La *Loi sur les aires protégées* est entrée en vigueur en juin 2019.
- L'aire protégée territoriale de Thaidene Néné a été officiellement créée en vertu de la nouvelle loi. Cette aire est située à l'extrême orientale du Grand lac des Esclaves.
- Le GTNO et le K'asho Got'ı́ne ont signé **l'accord de création** de l'aire protégée de Ts'udé Niljné Tuyeta en septembre 2019. Cette aire se trouve à l'ouest du fleuve Mackenzie et de la communauté de Fort Good Hope.
- Des progrès ont été accomplis vers la conclusion d'un accord de création pour l'aire protégée proposée Dinàgà Wek'ehodì, dans le bras nord du Grand lac des Esclaves.

AIRES PROTÉGÉES

L'aire de Thaidene Néné, créée officiellement en août 2019, affiche une superficie de 33 690 km² et est composée d'une aire protégée territoriale, d'une réserve de parc national et d'une future aire de conservation de la faune, qui sera créée en vertu de la *Loi sur la faune*. L'aire dans son ensemble présente un certain nombre de caractéristiques écologiques clés, de possibilités culturelles et d'habitats essentiels pour une flore et une faune diversifiées. La totalité de l'aire de Thaidene Néné est désignée par la Première nation Dene Łutselk'e comme une aire autochtone protégée. De nombreuses communautés et résidents ont des liens profonds avec ce territoire. L'aire de Thaidene Néné est gérée en collaboration par le GTNO, l'Agence Parcs Canada, la Première Nation des Dénés de Łutselk'e, la Nation des Métis des TNO, la Première Nation des Dénés Yellowknives et la Première Nation de Deninu K'ue. La gestion de l'aire protégée territoriale doit aussi prendre en compte le changement climatique, comme indiqué dans la *Loi sur les aires protégées*.





Henry Tambour et ses enfants à leur ferme dans la réserve de la Première Nation K'atl'odeeche

DOMAINE D'ACTION : GÉRER L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET LA PRESSION QU'IL SUBIT

L'un des volets essentiels du rôle que doit jouer le GTNO consiste à mieux comprendre les effets qu'a le changement climatique sur l'environnement et à intégrer ces connaissances dans des plans de gestion et d'adaptation améliorés. Parmi les éléments importants de l'environnement qui doivent être pris en considération figurent les eaux, ainsi que la faune et la flore sauvages (p. ex. les peuplements forestiers).

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2019-2020 — FAITS SAILLANTS

- En août 2019, le MERN a publié et commencé à mettre en œuvre le [Plan pour l'aire de répartition des caribous de Bathurst](#). Ce plan orientera et soutiendra les décisions sur l'utilisation des terres, la réglementation et les espèces sauvages qui pourraient avoir une incidence sur ce troupeau de caribous. Le but du Plan de répartition est de soutenir le rétablissement du caribou de Bathurst.
- Le MERN a examiné des façons d'augmenter la quantité de carbone stockée dans les forêts dans les secteurs des collines Cameron, du ruisseau Birch et du lac Sandy en évaluant, pour un éventuel reboisement, les milieux qui n'ont pas généré de peuplement forestier après des perturbations naturelles; on songe aussi à éclaircir les boisés trop denses.

DOMAINE D'ACTION : PROTÉGER ET SOUTENIR LES PERSONNES

La protection des personnes et de la culture est très importante. Cette responsabilité est partagée par les gouvernements communautaires, autochtones, territorial et fédéral ainsi que par les Ténois. Parmi les mesures énumérées dans le présent rapport, on trouve la recherche de moyens permettant de mieux prévoir les répercussions qu'aura le changement climatique sur les communautés des TNO et sur notre mode de vie. Grâce à ces connaissances, nous pourrons nous préparer et nous adapter à ces changements.

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2019-2020 — FAITS SAILLANTS

- Au moyen de données et d'informations exhaustives provenant des meilleures sources, le Rapport sur l'état du réseau de conservation des TNO recense les données générées par les indicateurs utilisés et propose un point de comparaison pour mesurer l'évolution de l'état du réseau. [Publié en août 2019, le Plan d'action sur les moyens de subsistance durables pour 2019 à 2023](#) contient des mesures pour soutenir des programmes d'adaptation au changement climatique qui se concentrent sur l'économie traditionnelle et la stabilité de l'approvisionnement en aliments traditionnels.

- Les plans communautaires d'urgence en cas de conditions météorologiques extrêmes ou d'incendie ont été mis à jour. À ce chapitre, on a notamment :
 - élaboré des plans d'évacuation pour cinq grands établissements de soins de santé;
 - identifié des refuges pour de l'air pur et des centres de rafraîchissement en cas de chaleur extrême pour les 33 collectivités des Territoires du Nord-Ouest;
 - mis à jour les plans communautaires de protection contre les incendies de forêt des 29 collectivités des TNO situées dans la forêt boréale.

DOMAINE D'ACTION : CONCEVOIR, CONSTRUIRE ET ENTRETENIR DES INFRASTRUCTURES RÉSISTANTES

Les infrastructures, comme les bâtiments, les routes et les aéroports, peuvent être touchées fortement par le changement climatique. Les bâtiments et les routes peuvent se déplacer ou se dégrader à mesure que le pergélisol dégèle. Les routes d'hiver deviennent moins fiables en raison de l'imprévisibilité des températures et du raccourcissement des saisons. L'adaptation aux effets du changement climatique exigera des modifications importantes au réseau de transport des TNO, comme le remplacement des routes d'hiver par des routes toutes saisons.

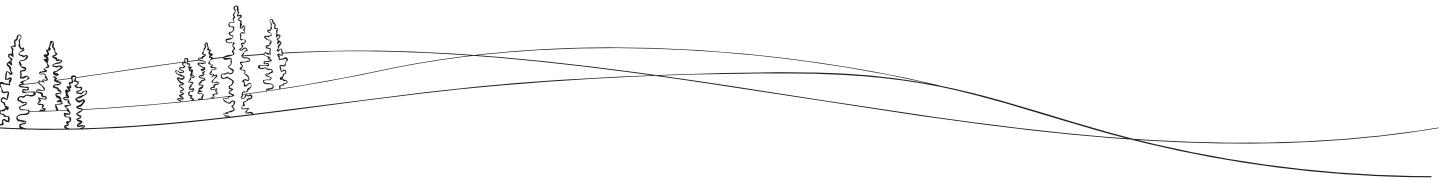
PROGRÈS RÉALISÉS EN 2019-2020 — FAITS SAILLANTS

- Dans le cadre de l'Initiative de normalisation des infrastructures du Nord (voir barre latérale), trois nouvelles normes nationales ont été publiées en 2019-2020 :
 - CSA PLUS 4011.1:19 — Guide technique : considérations relatives à la conception et à la construction des fondations dans les régions de pergélisol
 - CSA W205:19 — Erosion and sedimentation management for northern community infrastructure (Gestion de l'érosion et de la sédimentation pour les infrastructures des collectivités du Nord)
 - CSA S504:19 – Fire resilient planning for northern communities (Planification de la résistance au feu pour les collectivités du Nord)
- La construction de la route de la région des Tłı̨chǫ a commencé en septembre 2019. Cette route, qui s'étire sur 97 km, permettra d'accéder à Whatì à l'année et de prolonger la saison des routes d'hiver menant à Gamètì et à Wekweètì.
- La télédétection (LiDAR, ou détection et télémétrie par la lumière) a été utilisée pour surveiller la route Dempster et détecter le dégel du pergélisol. Ces informations seront utilisées pour orienter les activités d'entretien de la route.

NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES

L'Initiative de normalisation des infrastructures du Nord (ININ), établie par le Conseil canadien des normes, appuie l'élaboration de normes adaptées aux infrastructures du Nord et tient compte du changement des températures et des précipitations, ainsi que des effets du changement climatique comme le dégel du pergélisol et l'érosion côtière. Des normes ont été élaborées pour soutenir les infrastructures communautaires et pour atténuer les problèmes causés par les phénomènes météorologiques extrêmes. Ces normes peuvent être consultées sur www.scc.ca/fr/inin.

En 2019, quatre normes axées sur l'amélioration du drainage dans les collectivités, la gestion des variations de la charge de neige, la prévention de la dégradation du pergélisol et la compréhension des systèmes de fondation par thermosiphon ont été résumées en langage clair. Pour en savoir plus, consulter www.ecologynorth.ca/project/northern-adaptation/.



Thèmes transversaux : leadership, communication et renforcement des capacités ainsi que conséquences et possibilités économiques.

Les trois objectifs du CSCC sont associés à des mesures qui leur sont propres. Les thèmes transversaux sont assortis de mesures qui peuvent s'appliquer aux trois objectifs. Les thèmes transversaux sont aussi assortis de quatre domaines d'action, comme on peut le voir dans la présente section.

THÈME TRANSVERSAL : CHEFS

Le GTNO s'est engagé à exercer un leadership sur les questions liées au changement climatique sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, il doit assurer la coordination et travailler avec ses partenaires pour mener à bien les mesures prévues pour exécuter le CSCC et faire rapport à cet égard.

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2019-2020 — FAITS SAILLANTS

- Le mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (2019-2023) engage ce dernier :
 - à renforcer son leadership et son autorité en matière de changement climatique;
 - à s'assurer que les répercussions du changement climatique soient prises en compte de façon explicite dans les décisions du gouvernement;
 - à réduire le coût de l'électricité et à augmenter l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables.
- Le GTNO dispose de plusieurs groupes de travail interministériels à différents paliers de gestion qui examinent et coordonnent régulièrement les mesures liées aux changements climatiques, notamment la recherche de financement, l'établissement et le renforcement de partenariats, le partage des connaissances pour soutenir la mise en œuvre du Plan d'action et la réalisation des travaux décrits dans le Plan d'action.
- Le GTNO participe également à plusieurs initiatives menées par des parties externes, notamment :
 - la production de rapports sur le Cadre panafricain 2019-2020;
 - les travaux des comités sur le changement climatique du Conseil canadien des ministres de l'Environnement pour s'assurer que les perspectives et les besoins des TNO soient reflétés dans les directives nationales, comme les pratiques exemplaires en matière d'évaluation des risques liés au changement climatique (qui seront publiées en 2020-2021);
 - les travaux du Comité panterritorial pour l'adaptation visant à soutenir l'échange de connaissances et le renforcement des capacités entre les TNO, le Yukon et le Nunavut.

THÈME TRANSVERSAL : COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Le GTNO et ses partenaires s'intéressent aux informations et aux pratiques exemplaires concernant l'adaptation au changement climatique. Il sera important de trouver des moyens de partager régulièrement les connaissances et les pratiques exemplaires afin d'obtenir les meilleurs résultats. La communication et la sensibilisation exigent de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires pour partager l'information, et de veiller à ce que la même information soit disponible pour tous les décideurs.

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2019-2020 — FAITS SAILLANTS

- Le GTNO a soutenu les efforts de communication et de sensibilisation :
 - en participant à l'assemblée générale annuelle de l'Association des collectivités des TNO (ACTNO) en février 2020 et en fournissant des informations sur le changement climatique lors d'une présentation thématique et à des kiosques de salons professionnels;
 - en visitant des communautés pour rencontrer les gouvernements autochtones et communautaires afin de mieux comprendre leurs problèmes et leurs besoins en ce qui concerne le changement climatique, de discuter des progrès des projets en cours et des possibilités de financement ainsi que de soutenir les projets futurs;
 - en participant à des ateliers communautaires pour soutenir l'élaboration de plans d'adaptation au changement climatique axés sur la communauté;
 - en soutenant la production d'une courte vidéo réalisée par l'ACTNO et soulignant les préoccupations des communautés ténoises face au changement climatique.
- Le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles a rencontré un groupe de jeunes de Yellowknife pour discuter de leurs préoccupations concernant le changement climatique.



Le GTNO et l'ACTNO se sont associés pour financer deux nouveaux prix destinés à reconnaître les communautés qui prennent l'initiative d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter. Au début de 2020, la Ville d'Inuvik a reçu le prix de l'excellence énergétique, tandis que le Hameau d'Ulukhaktok a reçu le prix de l'adaptation au changement climatique.

ACCROÎTRE L'AUTONOMIE

Le GTNO apporte de l'aide financière aux collectivités en tant que membre consultatif du Comité d'adaptation au changement climatique. Le Comité, qui compte des membres réguliers représentant les GOA et l'ACTNO, a été créé pour formuler des avis sur des questions en lien avec le changement climatique à propos d'idées de projets et de demandes reçues au titre des programmes Se préparer aux changements climatiques dans le Nord et Changement climatique et adaptation du secteur de la santé du gouvernement du Canada.

WERONIKA MURRAY



Répercussions évidentes du changement climatique dans la région de Beaufort-Delta

THÈME TRANSVERSAL : DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

La réalisation des mesures prévues dans le Plan d'action suppose la contribution et le soutien de tous nos partenaires. Pour faire face au changement climatique, les gouvernements, les communautés et les individus ont besoin de capacités et de ressources. Le renforcement des capacités favorise la participation des populations aux niveaux local, régional et territorial.

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2019-2020 — FAITS SAILLANTS

- Le GTNO a soutenu les gouvernements autochtones et communautaires :
 - en examinant et en fournissant des avis sur le changement climatique pour les demandes de financement et les propositions de projets;
 - en faisant connaître les possibilités de financement (voir [Se préparer aux changements climatiques dans le Nord et Programme de surveillance du climat dans les collectivités autochtones](#) pour obtenir une liste des projets financés aux TNO).
 - en mettant les chercheurs en relation avec les communautés.
- Pour soutenir le renforcement des connaissances sur le changement climatique dans les communautés, le ministère des Affaires municipales et communautaires et le MERN se sont associés pour offrir un cours en personne de trois jours à dix participants. Ce cours portant sur l'intégration de mesures de lutte contre le changement climatique dans la planification et la prise de décision municipales a été donné par l'**École d'administration municipale** de Fort Simpson.
- L'École d'administration municipale a tenu deux **webinaires**, un sur le changement climatique à l'intention des conseillers et un autre sur le changement climatique.

Accroître l'autonomie Le GTNO apporte de l'aide financière aux collectivités en tant que membre consultatif du Comité d'adaptation au changement climatique. Le Comité, qui compte des membres réguliers représentant les GOA et l'ACTNO, a été créé pour formuler des avis sur des questions en lien avec le changement climatique à propos d'idées de projets et de demandes reçues au titre des programmes Se préparer aux changements climatiques dans le Nord et Changement climatique et adaptation du secteur de la santé du gouvernement du Canada.



Un aîné et un résident de Łutselk'e à l'œuvre lors d'un atelier de tannage de peaux

THÈME TRANSVERSAL : RÉPERCUSSIONS ET POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES

Si lutter contre le changement climatique a un coût économique, ne pas prendre de mesures pour accroître l'autonomie et s'adapter au changement climatique en a un aussi. L'estimation des coûts du changement climatique sur les infrastructures, l'environnement naturel et les Ténois nous permet de mettre ces coûts en perspective et de mieux comprendre les conséquences qu'a le changement climatique sur les infrastructures, la qualité de vie des Ténois, l'environnement et les activités économiques.

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2019-2020 — FAITS SAILLANTS

L'ACTNO et le GTNO se sont associés dans une étude visant à évaluer les conséquences économiques du changement climatique sur le territoire. L'étude examine les effets du changement climatique sur les infrastructures, la qualité de vie des Ténois et l'activité économique et clarifie les pratiques d'adaptation au changement climatique. Un rapport sur l'étude et un résumé en langage clair seront publiés en 2020-2021.



Le bassin versant de la rivière Ramparts, englobé l'aire protégée territoriale de Ts'udé Niljné Tuyeta, est un milieu humide essentiel qui filtre des millions de litres d'eau par jour

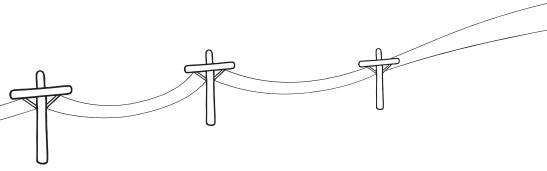
Évaluation de nos progrès

L'évaluation des progrès accomplis dans le cadre du Plan d'action exige :

- un suivi du travail effectué pour l'exécution de chaque mesure;
- la vérification de l'utilité de chaque mesure dans l'atteinte des objectifs du CSCC et la réalisation des buts associés aux thèmes transversaux.

Les mesures feront l'objet d'un suivi et d'un compte rendu publié chaque année dans le cadre du rapport annuel.

En 2024, après la dernière année du Plan d'action 2019 à 2023, un examen et une évaluation par un tiers indépendant auront lieu pour quantifier les progrès globaux. Les résultats de cet examen serviront de fondement pour l'élaboration du Plan d'action de 2025 à 2029. Les nouveaux enjeux, les nouveaux outils techniques et les nouvelles possibilités seront également pris en considération au moment de l'examen et de la révision du Plan d'action.



RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

La déclaration précise des émissions de GES montrera les progrès que le GTNO aura accomplis dans l'atteinte des objectifs climatiques internationaux.

Les émissions de GES des TNO varient d'une année à l'autre. La variation de l'activité économique, des conditions climatiques et des investissements dans les systèmes d'énergie renouvelable ont tous une incidence sur l'utilisation des

combustibles fossiles. Les émissions de GES des TNO sont calculées par ECCC chaque année et sont publiées 16 mois après la fin de l'année civile. En 2018, les émissions annuelles totales des TNO se chiffraient à 1 260 kt d'éq. CO₂.

En 2019, les projets de réduction des émissions de GES ont entraîné une diminution nette de 6 kt d'éq. CO₂. La liste préliminaire des projets visant à réduire les

émissions de GES d'ici à 2025 figure dans le Rapport sur les initiatives énergétiques. Les prévisions de réduction des émissions de GES seront mises à jour chaque année, et les émissions devraient continuer à diminuer jusqu'à l'atteinte de notre objectif de 2030. L'engagement national et territorial est de parvenir à une réduction de 30 % des émissions annuelles par rapport à celles de 2005 d'ici 2030.

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

De nombreux projets de recherche et de surveillance visant à combler les lacunes dans les connaissances sur le changement climatique ont été mis en œuvre par le GTNO et ses partenaires pour la réalisation de l'objectif 2 du plan d'action. Sur les 54 mesures liées à l'objectif 2, 51 ont débuté en 2019-2020. Pendant cette période, l'accent a été mis sur la collecte de données et d'informations

de référence sur toutes les composantes de l'environnement naturel ainsi que sur la santé des personnes, la sécurité publique, la culture et le patrimoine et l'infrastructure.

Les travaux liés à l'atteinte des objectifs définis dans le Plan d'action dans les années à venir reposeront sur ceux qui ont eu lieu

au cours de la première année. Au cours de la deuxième année, le GTNO et ses partenaires poursuivront leurs activités de recherche et de surveillance, continueront à gérer et à partager les données disponibles et intensifieront les activités de sensibilisation auprès des personnes et des collectivités ténoises.

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les connaissances acquises par la recherche et la surveillance seront utilisées par le GTNO pour étayer les plans, les politiques et les pratiques opérationnelles d'adaptation au changement climatique. En tout, 26 des 28 mesures prévues en vertu de l'objectif 3 sont en cours. La poursuite des progrès vers la réalisation de l'objectif 3 est subordonnée aux résultats des activités de recherche et de surveillance liées à l'objectif 2.



Lever du soleil à la station de recherche sur l'écosystème de la toundra au lac Daring

Investissements dans le domaine du changement climatique

Dans l'ensemble, le GTNO estime qu'environ 54 millions de dollars ont été investis au cours de la première année de mise en œuvre du Plan d'action. D'importantes ressources ont été investies et continueront à l'être pour exécuter les mesures d'adaptation au changement climatique.

Ce montant comprend les fonds attribués aux salaires du personnel du GTNO pour le temps passé à la mise en œuvre des mesures dans les différents domaines d'action, les dépenses de fonctionnement et de gestion connexes ainsi que le financement fédéral distribué par le GTNO pour les projets liés à l'énergie et à l'adaptation.

Remédier aux difficultés

Cette première année de mise en œuvre du Plan d'action a été marquée par des succès, mais aussi par des difficultés. Certaines des principales difficultés rencontrées sont décrites dans cette section. Le GTNO se servira des leçons tirées jusqu'à présent pour adapter les approches au cours des années suivantes prévues au Plan d'action.

ACTION COORDONNÉE

Le changement climatique est un enjeu qui ne reconnaît pas les frontières régionales. En conséquence, la plupart des mesures prévues dans le Plan d'action exigent que les gouvernements, les organisations et les particuliers de l'ensemble des TNO travaillent ensemble. Au cours de l'année écoulée, le GTNO a réussi à créer des comités et des groupes de travail comprenant des représentants de différentes régions et organisations. Cependant, d'autres efforts doivent encore être déployés pour renforcer et développer ces partenariats. Le Conseil sur le changement climatique des TNO, dont il est question dans la section suivante, « Perspectives d'avenir », est l'un des moyens mis en place pour relever ce défi.

COÛTS ÉLEVÉS DANS LE NORD

Même si les émissions de GES des TNO représentent moins de 0,2 % des émissions totales du Canada, les TNO ont le même objectif que le Canada à cet égard, à savoir les ramener à 30 % de moins qu'en 2005. Cependant, les TNO sont confrontés à des difficultés particulières pour atteindre cet objectif, notamment le coût élevé de la vie et de l'énergie. À moins que la technologie ne s'améliore dans un proche avenir, les TNO pourraient avoir du mal à trouver des options abordables pour remplacer les combustibles à base de carbone.

ÉNERGIES NOUVELLES ET ABORDABLES

La Stratégie énergétique 2030 est axée sur l'amélioration du réseau énergétique des TNO. Les politiques, les programmes et les projets mis en œuvre dans le cadre de cette stratégie ont pour but de fournir aux collectivités, aux entreprises, à l'industrie et à la population ténoises l'accès à de l'énergie fiable, abordable et durable.

L'atteinte de l'équilibre entre ces priorités constitue un défi de taille. Des investissements doivent être effectués dans certaines initiatives énergétiques, comme la remise à neuf des centrales hydroélectriques de Taltson et de Snare Forks ou la remise à neuf des centrales diesel-

électriques, afin de maintenir la fiabilité et l'abordabilité des services, mais ils ne permettent pas de réduire les émissions de GES dans l'immédiat. De même, les investissements dans les installations de production d'énergie renouvelable, qui contribuent à réduire les émissions de GES, créent parfois des problèmes de fiabilité du réseau ou augmentent les coûts de l'énergie. Au fil du temps, les investissements réalisés dans le domaine de l'énergie devraient engendrer davantage de réductions des émissions, au fur et à mesure que les projets se concrétiseront.



Le changement climatique a des répercussions sur les modes de vie traditionnels aux TNO; il influence la disponibilité et la récolte d'aliments traditionnels

LIMITES D'UNE PETITE ADMINISTRATION

Toutes les administrations canadiennes doivent, c'est l'exigence, consolider leur capacité d'adaptation au changement climatique et financer cette adaptation. Seules 104 mesures énumérées dans les parties 1 et 2 du Plan d'action, sont entièrement financées. Le GTNO continue de travailler de l'intérieur et avec des partenaires externes pour financer la mise en œuvre des autres mesures figurant dans la partie 2.

En octobre 2020, le GTNO a annoncé la création de 15 nouveaux postes et une augmentation du budget de fonctionnement et d'entretien. Ces fonds supplémentaires serviront à soutenir les activités de la deuxième partie, mais comme elles ont été finalisées en 2020-2021, il en sera fait état dans le rapport annuel de la deuxième année.

PANDÉMIE DE COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé déclarait l'état de pandémie dû à la propagation rapide du virus de la COVID. Le GTNO a mis en place des mesures de sécurité et a déclaré l'état d'urgence sanitaire le 18 mars 2020. Comme cette date était proche de la fin de la première année du Plan d'action, certains travaux sur le terrain ont été interrompus et le dépôt de certains rapports a été retardé. Le maintien de l'état d'urgence sanitaire en 2020-2021 laisse prévoir certains problèmes et certains retards dans la mise en œuvre du Plan d'action pour sa deuxième année.

QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR?

Le climat des TNO va continuer à changer et à se réchauffer. Le GTNO s'est engagé à réagir aux répercussions actuelles et futures du changement climatique ainsi qu'à recenser les possibilités d'atténuer ces changements ou de s'y adapter. Le GTNO continuera à travailler avec tous ses partenaires pour trouver des possibilités de financement et former ou renforcer des partenariats afin de poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action.

CONSEIL SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DES TNO

Lors d'une réunion qui s'est déroulée en août 2020 avec le GTNO, les représentants des gouvernements et des organismes autochtones ont exprimé leur soutien à la création d'un Conseil sur le changement climatique des TNO. Le GTNO continuera à travailler avec ces représentants au cours de la deuxième année (2020-2021) pour finaliser le mandat du Conseil et créer celui-ci. Le Conseil sera chargé de trouver des moyens d'intégrer les perspectives et l'expertise des jeunes, des aînés, des gouvernements communautaires, de l'industrie, des organisations environnementales et des universités.

Une fois en place, le Conseil formulera des conseils à l'endroit du GTNO sur la mise en œuvre du Plan d'action afin que celui-ci demeure efficace et pertinent. Le Conseil pourra également guider le MERN et d'autres ministères du GTNO sur la meilleure façon de soutenir les gouvernements, les

organismes et les communautés autochtones dans la lutte contre le changement climatique.

PROCHAINES ÉTAPES

Le GTNO continuera à produire des rapports d'étape annuels pendant toute la durée d'application du Plan d'action actuel. Le MERN continuera pour sa part à travailler avec les ministères de l'Infrastructure et des Finances pour atteindre l'objectif commun de transition vers une économie à faibles émissions de carbone et avec les autres ministères cités dans le Plan d'action pour respecter tous les autres engagements.



Un aîné examine une peau lors d'un atelier de tannage à Łutselk'e

